



AGENT(E) D'ESCALE

PASSENGER GROUND SERVICES

ECOLE
INTERNATIONALE **LEJEUNE**

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée : 4 mois de fin septembre à fin janvier ou de février à fin mai
- Cours du soir de 17h30 à 20h00 sur 2 soirées en semaine
- Classes de 10 à 15 élèves
- Tenue professionnelle exigée

CONDITIONS D'ADMISSION

- Études secondaires ou équivalentes
- Bon niveau en anglais (B1 minimum)
- Pas de tatouages voyants
- Casier judiciaire vierge

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Entrée sur le marché du travail

Les agent(e)s d'escale accueillent les passagers dès leur arrivée à l'aéroport. Elles ou ils offrent leur assistance à l'enregistrement et lors de l'embarquement dans l'avion. Les agent(e)s d'escale sont les garants du respect des consignes de sécurité en vérifiant notamment les documents de voyage et les bagages. Véritables images de marque de leur compagnie d'aviation, elles ou ils informent et rassurent les passagers et trouvent des solutions en cas d'imprévu, tout en restant constamment aimables et serviables.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Livres, tests et examens en anglais
- Enseignement en français et en anglais
- Introduction aux opérations aériennes et aux aéroports
- Formation aux procédures de check-in passagers et bagages
- Formation au système de réservations et de contrôle des départs
- Connaissance des règles de sécurité et de transport de marchandises dans les bagages
- Service passagers et gestion des interactions avec les passagers.

ECOLE LEJEUNE
RUE DU 31 DÉCEMBRE 8
1207 GENEVE
022 735 75 22
INFO@ECOLE-LEJEUNE.CH
WWW.ECOLE-LEJEUNE.CH





Diplôme International IATA de Passenger Ground Services

VACANCES SCOLAIRES

SESSION : DE SEPTEMBRE À JANVIER

Rentrée fin septembre
Vacances octobre 1 semaine (canton de Genève)
Vacances de Noël 2 semaines (canton de Genève)
Les examens ont lieu fin janvier

SESSION : DE FÉVRIER À MAI (dates provisoires sous réserve calendrier des examens IATA)

Rentrée Début Février
Vacances de février 1 semaine (canton de Genève)
Vacances de Pâques 2 semaines (canton de Genève)
Les examens ont lieu fin Mai

ÉCOLAGE

Droit d'inscription : 700 CHF payable à l'inscription en formation . Ceci comprend le support de cours IATA, l'accès à la plateforme IATA ainsi que le paiement des frais d'inscription à 2 sessions d'examens .

Écolage : 3'750 CHF payable en un ou trois versements.

Possibilité de régler une partie des frais de formation avec un chèque annuel de formation (CAF) 750 CHF

Prix total formation : 4450 CHF (ou 3700 CHF si chèque CAF)

Supplément éventuel : pour les personnes ayant un niveau insuffisant en anglais : cours d'anglais 4 cours/semaine (adapté à tous niveaux, test d'évaluation pour déterminer le niveau de départ)

**ECOLE LEJEUNE
RUE DU 31 DÉCEMBRE 8
1207 GENEVE
022 735 75 22
INFO@ECOLE-LEJEUNE.CH
WWW.ECOLE-LEJEUNE.CH**